

Arrondissement de Céret

**MAIRIE
DE
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55
Fax 04 68 87 49 82
Mél mairie@reynes.fr
<http://www.reynes.fr>

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
18 FEVRIER 2014

SOMMAIRE :

1. Vote du compte administratif 2013
2. Approbation du Compte de gestion
3. Tableau effectif personnel
4. Questions diverses

L'an deux mille quatorze, le mardi dix-huit février à dix- huit heures trente, le conseil municipal de Reynès s'est réuni sous la présidence de M. FARRIOL Alain, Maire à la salle du Conseil à la Mairie.

Etaient présents : M. FARRIOL Alain, M. GATOUNES Robert, M. DUNYACH René, Mme RUIZ Jeanine, Mme FERRES Eliane, M. MARCO Bernard, M. NIVET Jacques, Mme RUIZ Mary-Sol.

Absents excusés :M. SOLER Didier et Mme BLANC Evelyn

Monsieur SOLER Didier a donné pouvoir à Monsieur FARRIOL Alain.

Madame Marie ARMENTIER a été nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 9 janvier 2014 est adopté à l'unanimité et l'ordre du jour est ensuite abordé

1 Vote du Compte administratif de la commune -CCAS- EAU
ASSAINISSEMENT

Veillez trouver en annexe les comptes administratifs

Voté à l'unanimité



Arrondissement de Céret

**MAIRIE
DE
REYNÈS**

Tél 04 68 87 18 55
Fax 04 68 87 49 82
Mél mairie@reynes.fr
<http://www.reynes.fr>

2 Approbation du compte de gestion 2012

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que M. le receveur de la commune a transmis le compte de gestion 2013.

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents : APPROUVE le compte de gestion tel que présenté par M. le receveur de la commune.

3 Effectif personnel communal

Le tableau des emplois est modifié à compter du 01/01/2014

FILIERE ADMINISTRATIVE

- | | |
|---|----|
| - Rédacteur principal 2 ^{ème} classe (temps complet) | UN |
| - Adjoint administratif 2 ^{ème} classe (20/35 ^{ème}) | UN |
| - Adjoint administratif 2 ^{ème} classe (temps complet) | UN |

FILIERE TECHNIQUE

- | | |
|---|------|
| - Agent de maitrise principal 2 ^{ème} classe (temps complet) | UN |
| - Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe | DEUX |
| - Adjoint technique 2 ^{ème} classe (29/35 ^{ème}) | UN |
| - Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (temps complet) | UN |
| - Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe (29/35 ^{ème}) | DEUX |
| - Adjoint technique 2 ^{ème} classe (29/35 ^{ème}) | UN |
| - Adjoint technique 2 ^{ème} classe (25/35 ^{ème}) | DEUX |
| - Adjoint technique 2 ^{ème} classe (20/35 ^{ème}) | UN |

FILIERE SPORTIVE

- | | |
|--|----|
| - Educateur territorial (4/35 ^{ème}) | UN |
|--|----|

PERSONNEL OCCASIONNEL

- | | |
|---------------------------------|-------|
| - Agent contractuel occasionnel | TROIS |
|---------------------------------|-------|

EMPLOIS D' Avenir

DEUX



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas faire payer les locations de salles en période électorale, l'ensemble du conseil municipal approuve cette proposition, il est bien entendu de laisser les salles propres à chaque utilisation.

Séance close à 19h30

Vu le Maire,



V. JULIA

Secrétaire générale

